



Formulaire de requête de financement

Intitulé du projet : Projet de construction d'un poste de santé à Niappa-Balla

Nom et Coordonnées de l'organisme demandeur : Conseil Rural de Gainte Kaye

Localisation du projet : Village de Niappa-Balla, arrondissement de Paoscoto, département de Nioro-du-Rip, région de Kaolack

Coût total du projet : 54.601.853 FCFA

**Montant de la subvention demandée au Fonds Social de Développement :
34.000.000 FCFA**

Titre du projet : Projet de construction d'un poste de santé à Niappa Balla

Éléments d'identification de l'organisme demandeur

Nom ou raison sociale : Conseil Rural de Gainte-Kaye

Principaux interlocuteurs pour le projet :

El Hadji Kéba FALL, Président du Conseil Rural

Diatta NIANE, Premier vice-Président du Conseil Rural

Adresse :

Gainte Kaye, CR de Gainte Kaye, arrdt de Paoscoto, dpt de Nioro du Rip, région de Kaolack

Téléphone : 936.53.08

641.02.61 Président

527.77.16 Vice-Président

Télécopie

Adresse électronique :

Date de création / forme juridique : Collectivité locale créée le 26 février 1972

Références bancaires :

Domaines d'intervention : Administration locale

Le CR de Gainte Kaye a mené ces dernières années de nombreuses activités grâce au concours de programmes et organismes intervenant dans la communauté rurale :

- construction en 2006 d'une case de santé à Keur Birame Dieng dans le cadre du projet Décentralisation Initiative Santé Communautaire (DISC);
- construction d'une case de santé à Taiba Ndiouffène dans le cadre du Programme d'appui à l'Élevage dans le Bassin Arachidier (PEPABA);
- réalisation en 2004 d'un forage équipé d'un château d'eau et d'exhaure motorisé à Gainte Kaye dans le cadre du PEPABA ;
- réalisation en 2003 d'un réseau d'adduction d'eau potable sur 5km pour le compte du village de Touba Niane dans le cadre du PEPABA ;
- construction de 4 blocs sanitaires en 2003 dans les écoles de Niappa Balla, Touba Niane, Ndiawara et Faourou-Sérère dans le cadre du PEPABA ;
- construction d'une piste rurale sur 16,5 km reliant Ndoffane à Missirah en passant par Gainte Kaye dans le cadre du PNIR (en cours);
- construction de puits, magasins et bassins de rétention dans le cadre du Projet d'Organisation et de Gestion Villageoise 2 (POGV 2);
- actions dans le domaine de la santé, de l'alphabétisation, de l'eau, du micro-crédit et de l'allègement des travaux de la femme avec Plan International, Africare et Eau Vive.

Partenariat / soutien déjà accordé par des organismes d'appui au développement (publics et privés) : PAPEBA, POGV2, Plan International, Africare et Eau Vive.

Moyens dont dispose l'organisme demandeur :

- Ressources humaines: 32 Conseillers ruraux, 1 Assistant communautaire

- Ressources financières :

Budget 2005 : 19.592.967 FCFA

Budget 2006 : 166.648.008 FCFA

- Moyens matériels et logistiques : mobilier de bureaux

Présentation des autres partenaires techniques et financiers

ASSOCIATION EAU VIVE

Principaux interlocuteurs pour le projet :

Kokou SEMANOU, Conseiller Principal

Mame Tacko DIALLO, Conseiller Principal Adjoint

Adresse :

Villa 54 A, Cité Malick SY

BP 300 Thiès

Téléphone : 951.35.24 / 569.29.98

Télécopie : 951.35.25

Adresse électronique : eauvive@sentoo.sn

Domaines d'intervention

Eau Vive est une association à but non lucratif qui apporte aux collectivités locales :

- un renforcement des capacités locales;
- un appui conseil en ingénierie de projet;
- des subventions pour la réalisation d'équipements sociaux et d'activités dans divers domaines : eau, santé, instruction, production, organisation villageoise.

Eau Vive intervient dans 5 pays du Sahel : Sénégal, Mali, Burkina-Faso, Niger et Togo. Au Sénégal, Eau Vive a eu à mener de nombreuses activités ces 5 dernières années :

- 2001 à 2002 : appui à 32 villages des régions de Diourbel, Fatick, Kaolack, Louga, Tambacounda et Thiès à travers un programme de réalisations d'infrastructures hydrauliques et maraîchères ;
- 2001 à 2006 : appui à 26 villages des régions de Louga, Thiès, Kaolack et Fatick à travers le programme « Sahel Vert » (alimentation en eau potable, assainissement, micro-crédit, moulins à céréales, forge)
- 2002 à 2005 : appui à la communauté rurale de Ndiaganiao à travers un vaste programme hydraulique permettant d'alimenter 20 villages en eau potable;
- 2001 à 2005 : appui à 5 communautés rurales et 90 villages du département de Tambacouda à travers un programme de renforcement de capacités, de réalisations d'infrastructures de base et de valorisation des activités de production ;
- 2004 à 2005 : appui à 1 communauté rurale et 6 villages du département de Bakel à travers un programme de renforcement de capacités et de réalisations d'infrastructures hydrauliques.

Moyens dont dispose Eau Vive au Sénégal

- Ressources humaines : 6 personnes dont 1 Conseiller Principal ; 1 Conseiller en renforcement de capacités, adjoint au Conseiller Principal ; 2 Conseillers techniques ; 1 Assistante comptable ; 1 Secrétaire

- Ressources financières :

Budget 2004 : 239 395 897 F CFA

Budget 2005 : 237 370 402 F CFA

Budget 2006 (prévisionnel) : 352 535 000 F CFA

Rôle et implication dans la préparation et la mise en œuvre du projet

Eau Vive apporte son appui conseil au porteur du projet durant tout le processus de préparation et de mise en œuvre du projet par :

- la formulation du projet ;
- l'identification de partenaires financiers ;
- la participation au financement du projet ;
- la préparation des dossiers d'appel d'offres et la sélection des prestataires ;
- le suivi et le contrôle des réalisations ;
- l'appui à la gestion du poste de santé.

DISTRICT SANITAIRE DE NIORO-DU-RIP

Principaux interlocuteurs pour le projet :

Docteur Aliou DIALLO, Médecin Chef

Docteur Rodiatou DIALLO, Médecin Chef Adjoint

Adresse : Nioro-Du-Rip, région de Kaolack

Téléphone : 944 31 04

Télécopie : 944 31 04

Adresse électronique : alydiallok@yahoo.fr

Domaines d'intervention :

1/ Planifier et mettre en oeuvre les activités curatives, préventives et promotionnelles dans le district.

2/ Administrer et gérer les activités de santé et les ressources de l'ensemble du district et assurer les fonctions de conseil auprès des autorités administratives.

3/ Assurer la formation complémentaire et la formation continue du personnel sanitaire et communautaire du district.

4/ Assurer la prise en charge médicale et chirurgicale des patients référés des postes de santé au centre de santé et organiser la référence du centre de santé vers l'hôpital.

5/ Participer à la mise en oeuvre de la participation communautaire et aux activités des structures de concertation intersectorielle.

6/ Promouvoir et mettre en oeuvre la recherche opérationnelle dans le district.

Moyens dont dispose le District sanitaire de Nioro-Du-Rip :

- Ressources humaines : 2 médecins, 1 chirurgien dentiste, 1 technicien supérieur en santé, 1 technicien supérieur en anesthésie/réanimation, 1 technicien supérieur en maintenance, 1 aide social, 3 sage-femmes, 24 infirmiers et agents sanitaires, 6 agents du service d'hygiène, Matrones, Agents de santé communautaires ; Autres : gardiens, balayeurs etc

- Ressources financières:

Budget 2004 : 43 641 885 F CFA

Budget 2005 : 50 916 302 F CFA.

Rôle et implication dans la préparation et la mise en oeuvre du projet

Le futur poste de santé de Niappa Balla sera un poste de santé public et à ce titre, il va dépendre du District de Nioro du Rip dont le rôle et l'implication dans la préparation et la mise en oeuvre du projet se situent à plusieurs niveaux :

- avis sur la demande de construction du poste de santé et suivi du processus d'approbation par les autorités ministérielles ;

- approbation des dossiers techniques (plans, mobiliers, équipements médicochirurgicaux) ;

- formation des agents de santé auxiliaires ;

- facilitation de l'affectation d'un infirmier chef de poste qui officiera sous l'autorité du médecin chef de district ;

- supervision, suivi et évaluation du futur poste de santé.

1- Contexte du projet**1.1-Situation de départ**

La zone de Niappa-Balla et villages environnants est caractérisée par une densité de population relativement importante avec la présence de 9 gros villages dans un rayon de 3 km abritant 7 800 âmes au total. C'est une zone difficile d'accès en raison de l'insuffisance de moyens de transport adéquats et de la nature cahoteuse des pistes.

Les populations dépendent essentiellement de la production de l'arachide qui souffre aujourd'hui d'une pluviométrie irrégulière et mal répartie dans l'espace, de l'appauvrissement des sols, de la cherté du coût des intrants et matériels agricoles et de la baisse des prix de vente.

La couverture sanitaire reste insuffisante. Le seul poste de santé de la communauté rurale, celui de Gainte-Kaye, est aujourd'hui fortement sollicité.

1.2- Diagnostic et analyse du ou des problème(s) majeur(s) que le projet entend résoudre

L'accessibilité à une structure sanitaire de qualité reste une priorité pour les populations de Niappa-Balla et villages environnants.

La zone est marquée par la présence de nombreuses affections dont les plus fréquentes sont le paludisme et les parasitoses intestinales. Le taux de malnutrition y est élevé, 25%, dont 80% de malnutrition modérée et 20% de malnutrition sévère. La case de santé de Taïba-Ndiouffène située à 5 km de Niappa-Balla a une action très limitée dans la prise en charge sanitaire. Aussi, le poste de santé de Gainte-Kaye est aujourd'hui confronté à une forte affluence et son accessibilité est difficile.

La construction d'un poste de santé à Niappa-Balla participera à résorber le déficit de couverture sanitaire noté dans la zone et à réduire les taux de morbidité et de mortalité.

1.3- Identification des bénéficiaires

Les bénéficiaires du projet sont les habitants de Niappa-Balla et ceux des huit (8) villages polarisés par le poste de santé: Darou-Marone, Darou-Nianguène, Ngondi, Niappa-Ndiagne, Niappa-Santhie, Santhie-Diorso, Santhie-Ndoubé et Taïba-Ndiouffène, pour une population totale de 7 800 habitants.

2- Objectifs et mise en oeuvre du projet

2.1- Objectif principal du projet

Le projet a pour objectif principal l'amélioration des conditions de vie des 7 800 habitants de Niappa-Balla et villages environnants.

2.2- Objectifs spécifiques du projet

Les objectifs spécifiques du projet sont :

- faciliter aux populations de Niappa-Balla et villages environnants l'accès aux soins de santé ;
- réduire les taux de mortalité et de morbidité à Niappa-Balla et villages environnants ;
- favoriser la prise en charge des questions sanitaires par les populations locales.

2.3- Résultats attendus du projet

Les résultats ci-après sont attendus :

- 1 poste de santé construit, équipé et fonctionnel à Niappa-Balla ;
- 1 comité de santé mis en place, formé et fonctionnel ;
- les taux de mortalité et de morbidité sont réduits à Niappa-Balla et villages environnants ;
- la prise en charge des questions sanitaires par les populations locales est effective.

2.4- Indicateurs de résultat du projet

De nombreux indicateurs permettent de mesurer les résultats du projet :

- le taux de mortalité, en particulier les taux de mortalité infantile et maternelle ;
- le taux de morbidité ;
- le nombre de consultations et d'accouchements au niveau du poste de santé ;
- le nombre de malades soignés et d'accouchements réussis ;
- le nombre de personnes ayant accès au poste de santé ;
- la distance et le temps mis pour accéder au poste de santé.

2.5- Description des activités prévues

Volet 1 : Travaux de construction

Les infrastructures comprennent le poste de santé proprement dit et le logement de l'Infirmier Chef de Poste (ICP).

Pour le poste de santé, trois bâtiments seront construits :

- Bâtiment n°1 comprenant 1 bureau pour l'ICP, 1 salle d'attente, 1 salle de consultation, 1 pharmacie et 1 dépôt ;
- Bâtiment n°2 comprenant 1 salle d'accouchement, 1 salle d'attente, 1 bureau pour matrones et 2 salles d'hospitalisation ;
- Bâtiment n°3 comprenant 1 bloc sanitaire de 4 douches et 4 WC.

Pour le logement de l'ICP, deux bâtiments seront construits :

- Bâtiment n°1 comprenant 1 séjour, 2 chambres, des sanitaires, 1 véranda et 1 magasin ;
- Bâtiment n°2 comprenant 1 cuisine, 1 douche et 1 WC.

Tous les bâtiments seront protégés par une clôture de 325 mètres de long.

Volet 2 : Electrification solaire

Afin de garantir son fonctionnement aisé en tout temps, le poste de santé sera équipé d'un système d'électrification solaire pour l'éclairage et l'alimentation de réfrigérateurs.

Volet 3 : Fourniture d'équipements et dotation en médicaments et outils de gestion

Le poste de santé sera équipé de mobiliers et d'appareils médicaux adaptés et indiqués par le Ministère de la Santé du Sénégal.

Le poste de santé sera doté de médicaments de première nécessité dès son ouverture ainsi que des outils de gestion pour l'enregistrement des différentes opérations (consultation des malades, vente et achat de médicaments, vente de tickets,...).

Volet 4 : Formation des agents de santé communautaires

Les agents de santé communautaires qui exerceront sous la responsabilité d'un infirmier diplômé, affecté par le Ministère de la Santé, seront formés au niveau du District sanitaire de Nioro-Du-Rip. Ils seront composés de deux hygiénistes et de deux matrones.

Volet 5 : Appui à la mise en place d'un comité de santé

Le poste de santé sera géré par un comité de santé mis en place sous la double supervision des autorités administratives et locales et des services de santé. Les membres du comité de santé proviendront des villages polarisés par le poste de santé.

2.6- Dispositif de mise en oeuvre

Plusieurs acteurs interviendront dans la mise en oeuvre du projet :

- Le Conseil rural de Gainte-Kaye en sa qualité de Maître d'ouvrage aura à participer au financement du projet. Il sera l'interlocuteur du FSD et son Président sera signataire de tous les documents contractuels. Le Conseil rural, à travers sa commission de passation des marchés, procédera à la sélection des entreprises. Les décaissements au profit des différents prestataires seront engagés par le Conseil rural. Ce dernier prendra une part active dans le suivi de l'ensemble des activités du projet.

- Les bénéficiaires du projet à savoir les populations de Niappa-Balla et villages environnants, mettront en place un comité de suivi du projet qui aura à assister à la sélection des entreprises, à suivre et à contrôler l'exécution des travaux, la commande et la livraison des fournitures. Ce comité recevra au préalable une formation sur les méthodes simplifiées de travaux de génie civil. A la suite des travaux, les bénéficiaires se chargeront de la gestion du poste de santé à travers le comité de santé qui sera installé.

- Le District sanitaire de Niro-Du-Rip assurera la formation des agents de santé auxiliaires et aura en charge la supervision du poste de santé. Le District sanitaire apportera son avis sur les équipements, produits pharmaceutiques et outils de gestion à fournir et participera à la mise en place du comité de santé.

- Eau Vive assurera la maîtrise d'œuvre du projet. La mission de maîtrise d'œuvre sera axée sur l'appui à l'appropriation du projet par la collectivité locale, la préparation des dossiers d'appel d'offres et l'appui à la sélection d'entreprises et de fournisseurs, le suivi et la coordination générale des travaux et des fournitures, l'appui à la mise en place et à la formation du comité de santé.

- Les prestataires chargés de l'exécution des travaux et de la fourniture des équipements (mobilier, équipements médicaux, équipements solaires), produits pharmaceutiques et outils de gestion, seront sélectionnés suite à des appels d'offres suivant les procédures en vigueur au Sénégal en matière de passation de marchés.

Les moyens humains et matériels à mobiliser dans la mise en œuvre de ce projet sont ceux du Conseil rural de Gainte-Kaye, du District sanitaire de Niro-Du-Rip, de Eau Vive et des différents prestataires.

2.7- Chronogramme d'exécution du projet

Désignation	Décembre 2006	Janvier 2007	Février 2007	Mars 2007	Avril 2007	Mai 2007	Juin 2007	Juillet 2007
Préparation dossiers d'appel d'offres et sélection entreprise de construction								
Construction des infrastructures								
Formation des agents de santé communautaires								
Préparation dossiers d'appel d'offres et sélection fournisseurs équipements								
Fourniture équipements								
Mise en place et formation du comité de santé								
Dotation en médicaments et outils de gestion								

2.8- Agrément des autorités locales compétentes

Bien que initié par les populations de Niappa-Balla et villages environnants, le projet rentre dans les priorités du Conseil rural de Gainte Kaye et est inscrit dans son programme de construction d'infrastructures de base.

Il est également soutenu par le District sanitaire de Niro-Du-Rip qui a donné son approbation pour la construction du poste de santé.

3- Suivi et évaluation du projet

3.1- Méthodologie de suivi du projet

Le suivi du projet s'effectuera à plusieurs niveaux et sera assuré par l'ensemble des acteurs.

Les activités liées à la passation des marchés et aux finances seront suivies par le Conseil rural, avec l'appui conseil de Eau Vive. Cette dernière aura en charge le suivi des travaux de construction et des fournitures par des missions régulières sur le terrain et sera appuyée par le comité villageois de suivi des travaux qui sera mis en place. Le suivi de la formation des agents de santé auxiliaires et du fonctionnement du poste de santé sera placé sous la responsabilité du District sanitaire de Nioro-Du-Rip.

Les informations sur l'état d'avancement du projet seront disponibles auprès de différentes sources:

- Procès verbaux de réunions, de passation de marchés, de réception de travaux et de fournitures ;
- Rapports d'activités et financiers du Conseil rural ;
- Rapports d'activités de Eau Vive ;
- Rapports d'activités du District sanitaire de Nioro-Du-Rip ;
- Rapports d'exécution des entreprises.

3.2- Evaluation du projet

L'évaluation du projet sera confiée à un bureau indépendant spécialisé dans ce domaine, choisi par le Conseil rural avec l'appui conseil de Eau Vive.

3.3- Facteurs de viabilité et de pérennité du projet :

Les facteurs de viabilité et de pérennité du projet sont de plusieurs ordres :

Sur le plan social :

La construction du poste de santé de Niappa-Balla répond à un besoin clairement exprimé et identifié comme besoin prioritaire par le Conseil rural de Gainte-Kaye et par les populations. Il s'agit d'une ancienne sollicitation des habitants de Niappa-Balla et villages environnants qui ont à cœur de disposer d'une structure sanitaire de qualité et accessible.

Aspect institutionnel :

Le Sénégal s'est engagé depuis plusieurs années dans un processus de décentralisation dans lequel les Conseils ruraux sont maîtres d'ouvrage du développement local. Dans ce cadre, la réalisation du poste de santé est inscrite dans les priorités du Conseil rural de Gainte-Kaye qui veillera à ce que l'ouvrage soit de qualité et fonctionnel pour répondre aux aspirations des populations.

En outre, le District sanitaire, tutelle du futur poste de santé, veillera au bon fonctionnement du poste de santé par un suivi rapproché et permanent du travail mené par le personnel de santé. Les membres du comité de santé qui sera mis en place, en présence des autorités administratives et locales et des services techniques, bénéficieront d'une formation spécifique sur la gestion d'une structure sanitaire. Le comité sera doté d'outils de gestion adéquats permettant d'assurer la bonne tenue du poste de santé. L'Infirmier Chef de Poste, principal responsable du poste de santé, sera un fonctionnaire affecté par l'Etat du Sénégal.

Sur le plan financier :

Les populations de Niappa-Balla et villages environnants ont déjà mobilisé des fonds assez substantiels pour réaliser le projet. Le Conseil rural de Gainte-Kaye, en charge du recouvrement des impôts et diverses taxes, participera de façon significative au coût du projet. Le comité de santé aura à assurer la gestion financière du poste de santé pour en assurer un bon fonctionnement.

4- Schéma de financement**4.1- Budget global du projet**

Rubriques budgétaire	Détail de la rubrique	Coût total (F CFA)	Source de financement			
			Bénéficiaires	Conseil rural	Eau Vive	FSD
Construction du poste de santé + logement	Génie civil	33 002 853	3 002 853			30 000 000
	Electrification solaire	4 000 000				4 000 000
Fourniture d'équipements et dotation en médicaments et outils de gestion	Equipements mobiliers	3 175 000		3 175 000		
	Equipements médico-chirurgicaux	1 668 500		1 668 500		
	Médicaments	400 000		400 000		
	Outils de gestion	215 500	215 500			
Actions d'accompagnement	Formation agents de santé communautaire	1 440 000	1 440 000			
	Appui à la mise en place d'un comité de santé	200 000	200 000			
Sous- total activités		44 101 853	4 858 353	5 243 500	0	34 000 000
Maîtrise d'œuvre		8 000 000			8 000 000	
Evaluation		2 500 000			2 500 000	
TOTAL		54 601 853	4 858 353	5 243 500	10 500 000	34 000 000